La Marque des Professionnels

FICHE TECHNIQUE - Septembre 2025

ColorLac BRILLANT

NOUVELLE FORMULE

INTER/EXTER

Peinture-Laque glycérophtalique demi-brillante en phase solvant.

DESTINATION :

Menuiserie bois et dérivés ou métalliques, moulures, pièces d'eau, huisseries, portes, etc., en intérieur.

PROPRIÉTÉS (qualités/avantages produits) :

- Excellent pouvoir opacifiant et garnissant.
- Prêt à l'emploi. Grande facilité d'application. Ne coule pas.
- Bon enrobage des arrêtes.
- Excellente résistance au lavage, au lessivage, au lustrage, aux rayures.
- Excellent tendu.

TEINTES : blanc, pastels et foncées.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- **Aspect :** demi-brillant tendu.
- **Rendement :** 10 à 12 m^2/l selon la nature des fonds et le mode d'application.
- **Extrait sec :** en poids : 69 +/- 2%, en volume : 51 +/- 2%.
- **Densité :** 1,28 (+/- 0,05).
- **Degré de brillance :** > 70% à 60°.
- **Conditionnement :** 1 L, 3 L, 10 L.

- **Temps de séchage à 20° C et 65 % d'humidité relative :** sec en 12 heures. Recouvrable après 24 heures.

Le temps de séchage peut varier en fonction de la température et de l'hygrométrie ambiante et du support.

MISE EN ŒUVRE :

Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes au DTU 59/1.

- **Supports admissibles métaux ferreux et non ferreux (avec primaire adapté)**, anciennes peintures, bois et dérivés. Les supports seront préalablement préparés conformément au DTU en vigueur.
- **Boiseries :** les bois seront préalablement traités contre les insectes et tous les champignons destructeurs. Les anciennes peintures brillantes ou satinées seront préalablement poncées ou lessivées pour casser le brillant et rincées à l'eau claire.

…/…

ColorLac NOUVELLE FORMULE BRILLANT

MISE EN ŒUVRE (suite)

- **Métaux ferreux :** grattage/brossage mini St2, les performances du revêtement seront améliorées par un décapage à l'abrasif au degré Sa 2 ½ selon ISO 8501-1(2007).
- **Supports anciens :** grattage/brossage mini PSt2, selon ISO 8501-2 : 1994, suivi d'un dépoussiérage soigné puis d'un dégraissage. Réaliser des prétouches sur les zones mises à nu avant d'appliquer la première couche complète.
- **Entretien :** lavage HP jusqu'à élimination de toute salissure et peinture non adhérente.
  ColorLac Brillant NF est adapté pour le recouvrement des anciens fonds glycérophtaliques à condition qu'ils soient en bon état. Dans tous les cas, il est nécessaire de réaliser un essai de convenance (application suivie d'un essai d'adhérence après séchage complet) afin de valider la compatibilité des produits ainsi que la préparation de surface choisie.
  L'application se fera sur support dont la température sera comprise entre + 5° C et + 35° C et au moins de 3° C au dessus du point de rosée.
  Ces conseils ont une portée indicatrice mais ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à mettre en peinture.
- **Conditions d'application :** température minimale d'emploi supérieur à 8° C (produit, support, ambiance) et hygrométrie inférieur à 65 %.
- **Nettoyage du matériel :** white spirit.
- **Dilution :** application manuelle : prêt à l'emploi, max. 3% au white spirit.
  Application Airless : 5% max au white spirit.
- **Matériel d'application :**
  Brosse, manchons laqueur 4 mm M976 ou polyamide texturé 8 mm M856 ou microfibres 10 mm M940.

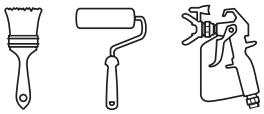

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- **Classification AFNOR NFT 36 005 :** famille I, classe 4a.
- **Classification COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
  Ce produit contient au maximum 500 g/l de COV.
- **Stockage :** 1 an en emballage plein et fermé dans un endroit frais et aéré.
- **Hygiène et sécurité :** FDS disponible à la demande.
- **Elimination des déchets :** ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Dispositif REKUPO. Ils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.
  Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaitre les modalités d'élimination et de collecte.

Fabriqué en France

La Marque des Professionnels

COLORINE COLORINE

COLORINE SAS – 23 rue du Val de Marne 94250 Gentilly – Tél : 01 47 40 46 10 – Fax : 01 47 40 88 75

www.colorine.fr